

**Communiqué de presse**  
samedi 8 février 2014



**23 ans après, un nouveau projet de golf 6 trous en plein cœur des marais salants sur un terrain situé « Pré aux Oies » à L'Épine, fait polémique !!!!**

Le 10 janvier 2014, le conseil d'administration de « Vivre l'île 12/ 12 » a débattu de la position à tenir concernant un projet d'aménagement de golf au « Pré aux Oies » au milieu des marais salants, avec réhabilitation du bâtiment/vestiaire « foot » en « club-house ».

Un permis de construire a été délivré et signé par M. le Maire de l'Épine le 22 novembre 2013 (déposé le 21 septembre 2013) .

Nous avons appris la nouvelle fortuitement, courant décembre 2013 et étions allés consulter le dossier en mairie. Nous étions suffisamment inquiets pour en avoir demandé et obtenu une photocopie de l'essentiel.

Lors de ce conseil d'administration, il est apparu, d'après la réaction d'un saunier adhérent de la Coopérative de sel de l'île de Noirmoutier, administrateur de l'association Vivre l'île 12 sur 12, que l'information ne semblait pas avoir circulé au sein de la profession.

Dans le doute, et étant donné les enjeux écologiques et économiques, nous avons décidé de les alerter en leur remettant une copie de ce que nous avons récupéré du dossier en mairie.

Les points forts de nos interrogations sont les suivants :

- problème de la pollution des marais salants autour du projet, avec rejet dans un étier,
- secteur classé en ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager )
- le terrain d'assiette est identifié dans un secteur exposé au risque de submersion marine,
- en zone NATURA 2000 et Zone Spéciale de Conservation

Le rôle de notre association a été d'alerter et d'informer, en temps utile les acteurs concernés par ce projet.

*« Vivre l'île 12/12, comme toute association n'est pas associée aux décisions et n'a que peu de moyens pour faire entendre la voix de ses adhérents et sympathisants »* (extrait du journal publié par 12sur12 en juillet 1992 qui introduisait un référendum concernant un premier projet de golf sur les dunes de la Tresson).

Ceci prouve que nos combats restent toujours d'actualité !

L'association « Vivre l'île 12/ 12 » se félicite de la réactivité de tous les intéressés, sauniers dans leur ensemble, SMAM et autres professionnels ; elle leur apporte son soutien dans leurs démarches contre ce projet encore une fois destructeur de zones humides.

L'association « Vivre l'île 12/ 12 » a toujours été vigilante pour la préservation des zones humides sur l'île et pour la défense d'un environnement de qualité nécessaire au maintien des activités primaires liées à l'histoire et au patrimoine.